



Quebec Provincial Association of Teachers
L'Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec

Mémoire de l'APEQ sur la réussite éducative

**Présenté dans le cadre de la consultation sur la réussite éducative
menée par Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et
du Sport**

Novembre 2016

Consultation sur la réussite éducative

Les progrès en matière d'éducation ont été, à eux seuls, le facteur le plus important de la démocratisation de la société. Les gains considérables obtenus au fil des ans par tous les membres de la société sur le plan de la littératie, des connaissances générales et de la capacité d'interagir sont surtout attribuables à la mise en place de vastes programmes d'éducation publique et à la perspective libérale progressiste d'un apprentissage général pour tous les membres d'une société, où l'éducation possède sa propre valeur intrinsèque et est valorisée par toute la population.

Le bond en avant du Québec en matière d'éducation est survenu durant la Révolution tranquille, grâce à des investissements massifs dans un système d'éducation publique qui présentait de graves lacunes. L'éducation est devenue accessible à tous les membres de la société d'une manière inégalée jusque-là. Cette situation a donné lieu à de vastes améliorations en matière de littératie, à la poursuite des études au-delà de l'école primaire et à une expansion générale de la compréhension par chacune et chacun du monde qui les entoure. L'éducation publique a permis la vision de l'égalité des chances, avec la nécessité de poursuivre le travail dans le but de réaliser cette vision.

Les succès et la vision audacieuse des changements à l'éducation publique issus de la Révolution tranquille ont perdu du terrain au cours des dernières années et décennies; une conception de plus en plus technocrate et utilitariste de l'éducation s'est imposée au Québec, comme dans d'autres régions du monde. L'éducation est réduite à ce qui peut être mesuré de façon simpliste sans que soit remise en question la valeur de ce qui est mesuré. Le système est censé améliorer les taux de diplomation sans que soit connue la valeur des divers diplômes, faciliter l'obtention d'emplois par les individus sans que soient déterminés la manière et l'endroit où ils s'inscrivent dans le système actuel, tout en encourageant une partie de la population à se séparer du reste dans un système parallèle, mais loin d'être égal.

Cinquante ans après le rapport Parent et vingt ans après les États généraux, la population québécoise est appelée une fois de plus à dire ce qu'elle pense qu'il faut faire pour réaliser la réussite éducative. Cette consultation traite de nombreux sujets, mais elle est centrée sur des moyens particuliers plutôt que sur une vision globale de ce que devrait être l'éducation. Avant d'examiner les sujets individuels, il est important d'établir d'abord une vision globale de l'éducation, puis d'évaluer la pertinence ou la signification des mesures proposées plutôt que d'aborder les détails en négligeant d'emblée l'ensemble.

Une éducation libérale pour tous les membres de la société

Le rôle premier de l'éducation est la socialisation. Rappelons ici que la socialisation ne signifie pas seulement la capacité d'interagir avec les membres de notre entourage immédiat. La socialisation se rapporte plutôt à la capacité de comprendre le monde et les gens, tant proches que loin de nous, et de comprendre les choses tant dans le monde naturel qu'humain.

Une mission aussi large requiert une perspective tout aussi vaste de l'apprentissage qui doit avoir lieu à l'école. Une éducation libérale qui est accessible, également, à chaque personne constitue le fondement de cet apprentissage. Cet apprentissage se fait dans de nombreux domaines d'étude de sorte que les

élèves sont exposés à de nombreuses idées. Par l'étude de ces divers domaines et sujets, les élèves acquièrent diverses habiletés, un vaste éventail de connaissances, des méthodes de travail et un esprit critique. Cet apprentissage leur permettra de s'épanouir et d'atteindre leur plein potentiel, et de devenir des citoyennes et citoyens à part entière d'une société démocratique.

L'éducation libérale au sein d'une société démocratique incarne aussi la valeur de l'égalité des chances, grâce à laquelle tous les membres d'une société jouissent des mêmes chances de se développer au maximum de leur potentiel. Elle répond aussi à l'objectif de la socialisation en favorisant cet apprentissage dans une école communautaire, où l'élève partage l'espace et les expériences avec d'autres élèves de sa région et peut découvrir leurs points communs et leurs différences. La concurrence entre les écoles est évitée afin de permettre la concentration sur l'apprentissage de tous les élèves.

Enfin, l'éducation libérale est axée sur un apprentissage large et général et n'est pas limitée à des fonctions étroites et utilitaristes. Notamment, elle ne se préoccupe pas du besoin de produire de la main-d'œuvre, ce qui est de la formation et non de l'éducation. L'éducation vise le développement de citoyennes et citoyens bien informés et épanouis qui pourront apprendre tout au long de leur vie.

Axe d'intervention 1 : L'atteinte du plein potentiel de tous les élèves

Une intervention dès la petite enfance

L'intervention dès la petite enfance peut avoir des effets positifs sur l'apprentissage à long terme et sur la réussite éducative, particulièrement des élèves de milieux défavorisés. Cela requiert, cependant, la mise en œuvre de toute une gamme de mesures, dont certaines ne font pas partie du système d'éducation, en particulier dans les réseaux de la santé et des services sociaux ainsi que dans le système des garderies.

Au moment où les élèves font leur entrée à l'école, ils ont passé les premières années de leur vie à subir l'influence de facteurs qui auront un effet sur leur apprentissage futur. Le soutien et la stimulation durant la petite enfance fournissent les meilleures occasions d'apprendre et de réussir à l'école. Lorsqu'ils sont sur le point de commencer l'école ou la maternelle, il est important que l'école qui les accueille ait les outils nécessaires à assurer une intégration harmonieuse en offrant tous les services requis. Par conséquent, nous recommandons les mesures suivantes :

1. **La promotion des soins prénataux et postnataux s'impose avec l'accès précoce aux services de santé et sociaux en anglais** – La nutrition et les soins de santé dans la petite enfance ont des effets positifs sur le développement ultérieur. Ces services et l'identification des personnes qui pourraient en avoir besoin sont donc importants. En réalité, il est difficile d'obtenir ces services en anglais, particulièrement à l'extérieur de Montréal. Les endroits qui offrent ces services, comme les CLSC, doivent pouvoir les offrir en anglais aux personnes qui en ont besoin.

2. **Les évaluations préalables des services de garde d'enfants doivent être reconnues et mises à la disposition de l'école primaire qui accueille ces enfants** – Si un enfant a déjà reçu une évaluation pendant son séjour en garderie concernant des affections ou des besoins précis, cette information doit être mise à la disposition de l'école primaire et reconnue par celle-ci afin d'assurer la transition immédiate des services requis. Plus vite ces évaluations sont disponibles, plus tôt l'école pourra mettre en place les mesures adéquates.
3. **Il doit y avoir une communication claire des connaissances concernant les élèves qui font leur entrée dans le système d'éducation** – Même lorsqu'il n'y a eu aucune évaluation pour un enfant qui commence l'école, certaines informations pourraient être pertinentes pour l'école d'accueil, comme les observations des éducatrices et éducateurs de la petite enfance ou des rapports généraux de la garderie sur le séjour de l'enfant. Ces informations doivent être partagées avec l'école d'accueil. Des mécanismes doivent être mis en place pour assurer la communication de ces informations.
4. **L'évaluation et le dépistage des élèves doivent se produire rapidement une fois qu'ils sont entrés à l'école** – Des retards dans l'évaluation et le dépistage des élèves produiraient des retards dans la prestation des services, entraînant des retards d'apprentissage qui s'accumuleraient et entraveraient le progrès de ces élèves à l'école. Il faut reconnaître qu'une évaluation peut être effectuée dès la maternelle. De plus, des ressources professionnelles doivent être accessibles à toutes les écoles anglaises. Il est extrêmement difficile de trouver ces ressources en anglais, parfois même à Montréal; ces défis ont été amplifiés par les compressions budgétaires des dernières années.
5. **Le déploiement d'une maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé devrait se poursuivre dans les conditions adéquates** – Il y a des données probantes solides sur l'effet positif à long terme des programmes d'éducation de qualité pendant la petite enfance sur la réussite à l'école et dans la vie. Cependant, pour que soit assurée son efficacité, le programme de maternelle 4 ans à temps plein doit bénéficier des conditions adéquates :
 - a. Sensibiliser, peut-être par le truchement du réseau ou des services des CLSC qu'offre le ministère de la Famille, les parents dans des situations défavorisées de sorte qu'ils soient au courant des programmes offerts et des avantages qui y sont associés. Afin de promouvoir les services complémentaires, le réseau public des CPE devrait être élargi et recevoir le financement adéquat pour assurer une plus grande harmonisation de l'apprentissage développemental parmi les enfants d'âge préscolaire au Québec, ce que ne font généralement pas les garderies privées.
 - b. Identifier les élèves ayant des besoins particuliers et effectuer les interventions adéquates le plus rapidement possible afin d'assurer une meilleure intégration des élèves et de meilleurs résultats pour leur apprentissage (se reporter au point 4 plus haut).
 - c. Offrir des possibilités de perfectionnement en anglais pour le personnel enseignant qui le demande pour tenir compte du fait que le programme a été élargi et que certains enseignants qui avaient reçu la formation initiale ne donnent plus le cours.
 - d. Réduire le nombre d'élèves par groupe pour favoriser l'interaction entre le personnel enseignant et les élèves.

6. **L'avantage, la pertinence et la faisabilité d'étendre la maternelle 4 ans à tous les élèves, pas seulement pour les milieux défavorisés, devraient être examinés** – Il pourrait y avoir des avantages à étendre la maternelle 4 ans à toute la population, mais cette question doit être soigneusement étudiée avant d'être mise en œuvre.
7. **Plus de ressources humaines, particulièrement du personnel enseignant ainsi que des enseignants-ressources, doivent être injectées dans le système** – Le déploiement réussi de mesures pour l'intervention dès la petite enfance requerra un plus grand nombre de personnes pour travailler avec ces enfants. En ce qui concerne les écoles, cela signifie particulièrement du personnel enseignant. Cependant, d'autres ressources, tant dans les écoles que dans les garderies, sont également requises. Il faut inverser les récentes compressions dans ces domaines pour contrer les retombées qui y sont associées.

Une intervention adaptée aux élèves ayant des besoins particuliers

En ce qui concerne les élèves ayant des besoins particuliers, le document de consultation du MEES fait allusion aux élèves qui ont des besoins particuliers et demande aussi comment faire l'adaptation aux besoins des élèves « doués ». Il est intéressant de noter que l'élève moyen a été complètement ignoré. Ce type de distinction et d'omission signifie que nous ne nous occupons pas des besoins de tous. De fait, si le système visait à répondre aux besoins de tous les élèves, sa nature serait très différente.

Les politiques gouvernementales ont favorisé une concurrence néfaste entre les écoles pour attirer les élèves. Cette concurrence a entraîné une approche « chacun pour soi », dans le cadre de laquelle certaines écoles tentent d'attirer les meilleurs élèves, d'autres les « meilleurs du reste », et d'autres encore tentent seulement d'attirer assez d'élèves pour rester ouvertes. Les subventions aux écoles privées sont la première cause de cet état de fait. Les écoles privées peuvent choisir leurs élèves et recevoir une subvention qui représente en théorie 60 % du transfert qui serait attribué aux écoles publiques, mais qui compte en réalité pour près de 75 % dans le cas des écoles secondaires¹. Le système public perd ces fonds et ces élèves. Le montant réel de ces fonds est tellement considérable que les écoles privées sont incitées à continuer à attirer les élèves les plus forts. Cette perte d'élèves porte un coup dur au secteur public; les leaders naturels et les élèves exemplaires disparaissent et, avec eux, l'effet positif qu'ils auraient pu avoir sur le reste des élèves. De plus, leurs parents, qui ont tendance à s'investir et à s'intéresser davantage aux activités et à la vie scolaires, sont également perdus pour le secteur privé. Il est donc difficile de valoriser l'éducation publique lorsque le message que communique le gouvernement est qu'il est disposé à dépenser une part considérable des deniers publics pour les écoles privées qui choisissent leurs élèves. Un système scolaire qui valorise une éducation libérale générale pour tous devrait s'assurer que tous les types d'élèves sont présents dans une école, d'autant plus que la présence d'élèves plus forts aura un effet positif sur tous les élèves et fera participer un plus grand nombre de parents.

¹ Champoux-Lesage, Pauline, Claire Lapointe, Marcel Leblanc et Diane Provencher, *Rapport du comité d'experts sur le financement, l'administration, la gestion et la gouvernance scolaire* : Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2014, p. 128.

Devant la croissance des inscriptions dans les écoles privées, de nombreuses écoles du secteur public anglophone tentent d'entrer en concurrence avec celles-ci et se laissent prendre au jeu de la sélection pour tenter de garder les élèves dans leurs écoles. Elles choisissent les élèves en fonction de tests d'entrée ou de programmes sélectifs. Certaines écoles agissent même en tant qu'écoles privées virtuelles au sein du système public, écrémant encore des élèves parmi les plus forts. Ces élèves sont plus enclins à fréquenter une école hors de leur communauté afin d'avoir accès à ces programmes. Il reste ainsi un plus petit nombre d'élèves pour les autres écoles ou programmes ordinaires, qui luttent pour demeurer viables et ne pas être perçues comme des écoles « minables ». Il arrive fréquemment que ces écoles sélectives imposent des frais supplémentaires aux parents pour que leurs enfants soient inscrits à leur école ou programme, tels les frais pour les programmes de BI ou les programmes sports-études. Il en résulte finalement que les élèves doués dont les parents ont les moyens de payer les frais de scolarité et autres peuvent se désolidariser du reste de la société, appauvrissant ainsi tout le monde, y compris eux-mêmes.

L'autre élément de la politique gouvernementale qui favorise cette concurrence néfaste est l'approche de la gestion axée sur les résultats mise en œuvre au cours des dernières années. L'imposition de cibles de diplomation artificielles a fait en sorte que les écoles et commissions scolaires sont devenues obsédées par les moyens qui leur permettraient d'atteindre ces objectifs. Cette situation n'a fait qu'encourager les écoles à tenter d'élaborer des programmes sélectifs, dits particuliers, afin de « rehausser » leurs taux de diplomation en tentant, encore une fois, de s'arracher les meilleurs élèves pour faciliter l'atteinte de ces cibles. De plus, la motivation pour atteindre ces objectifs, stimulée par la mentalité concurrentielle, entraîne d'autres pratiques pédagogiques douteuses, qui ont pour effet d'appauvrir ou de réduire l'apprentissage réel des élèves.

Cette concurrence devient un cycle vicieux qui crée des gagnants et des perdants avant même que les élèves aient fini leurs études, comme l'a fait remarquer le Conseil supérieur de l'Éducation. Le système d'éducation du Québec est le plus inéquitable au Canada : il suffit de comparer l'écart d'apprentissage entre les élèves des régions privilégiées et défavorisées². C'est tout à fait contraire à l'objectif d'une éducation publique libérale, qui est de fournir la plus grande égalité des chances possible pour toute la population. Ce cycle de concurrence doit être rompu afin que soient comblés les besoins de tous les élèves, qu'ils soient doués, moyens, ou qu'ils aient des besoins particuliers. À cette fin,

1. Le MEES doit abolir toutes les subventions aux écoles privées et utiliser les fonds publics pour ne soutenir que le système public;
2. Le MEES doit éliminer le recours à l'approche de la gestion axée sur les résultats, plus particulièrement son utilisation et son imposition de cibles;
3. Le MEES doit faire la promotion du développement des écoles communautaires et éliminer les mesures incitatives pour la concurrence entre les écoles.

² Conseil supérieur de l'éducation, *Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2014-2016 : Remettre le cap sur l'équité* : Gouvernement du Québec, 2016, pages 52 à 55.

Quant à la proposition présentée dans le document de consultation, d'obliger les écoles privées à accepter une certaine proportion d'élèves ayant des besoins particuliers, elle est futile. L'expérience a clairement démontré que les écoles privées privilégient la sélection; il en serait de même pour les élèves ayant des besoins particuliers. Elles accepteraient les élèves dont les parents ont les moyens de soutenir et de payer les services privés et les cas les plus faciles à gérer, laissant une fois de plus les autres au secteur public qui a encore moins de ressources, mais qui se charge des élèves ayant les besoins les plus pressants. Si le gouvernement souhaite vraiment éliminer l'inégalité dans les actions des écoles privées, il devrait simplement cesser de les subventionner.

En ce qui concerne les élèves ayant des besoins particuliers, il y a du travail à faire dans ce domaine pour leur fournir un soutien et des services directs de meilleure qualité. Voici les mesures à prendre :

1. **Les sommes d'argent qui ont été retirées du système au cours des dernières années doivent être réinvesties pour augmenter les services de soutien offerts au sein du secteur public** – Les compressions à l'éducation appliquées depuis de nombreuses années par les gouvernements successifs ont obligé les commissions scolaires à réduire les services directs aux élèves dans les salles de classe et dans les écoles. Ces sommes doivent être réinvesties dans le système simplement pour rétablir la situation à ce qu'elle était il y a quelques années. Au fil des ans, il y a eu une réduction radicale des services offerts dans de nombreuses écoles. À une certaine période, il y avait dans les écoles des psychologues, des infirmières, des bibliothécaires et d'autres ressources pour aider les élèves. Dans un grand nombre d'écoles, ces ressources ont disparu. Ces compressions ont eu une incidence néfaste sur les élèves en raison de la réduction des services qui leur sont offerts.
2. **Plus de ressources doivent être attribuées au secteur anglophone compte tenu de sa réalité** – Les commissions scolaires anglophones procèdent à l'intégration et à l'inclusion de près de 100 % des élèves ayant des besoins particuliers. De plus, les programmes d'immersion française dans le secteur anglophone ont suscité la création avec le temps de cheminements sélectifs *de facto* dans le cadre desquels une proportion bien plus élevée d'élèves ayant des besoins particuliers fait partie des classes qui ne sont pas de l'immersion ou qui sont de l'immersion à un niveau inférieur. Pour compliquer davantage les choses, les difficultés et les défis causés par ce degré d'intégration et d'inclusion et la mise en œuvre de programmes d'immersion varient d'une commission scolaire à l'autre, voire d'une école à l'autre. Dans ce contexte, le secteur anglophone requiert considérablement plus de ressources qu'il n'en a actuellement.
3. **Il faut procéder à une évaluation longitudinale des effets et de l'efficacité de l'intégration des élèves ayant des besoins particuliers** – Cette évaluation est nécessaire, car les membres de l'APEQ estiment que l'approche courante de l'intégration à près de 100 % ne fonctionne pas partout; actuellement, les services fournis sont insuffisants et souvent inadéquats et des salles de classe fermées pourraient avoir un avantage pour les élèves en comparaison de la situation actuelle. L'intégration des élèves pourrait être plus réussie dans certaines circonstances, mais la situation qui prévaut au sein des commissions scolaires anglophones est tellement extrême qu'elle doit être évaluée correctement. Ce degré d'intégration et d'inclusion crée des situations

où les contraintes imposées à bon nombre d'enseignantes, d'enseignants et d'élèves sont excessives.

4. **Le processus de dépistage des élèves ayant des besoins particuliers et le processus de validation doivent être simplifiés** – À l'heure actuelle, il faut de nombreux mois pour l'achèvement de ces deux étapes. Ce sont des mois pendant lesquels les élèves concernés ne reçoivent pas les services dont ils ont besoin, car les responsables de la prestation des services doivent d'abord consacrer une énergie considérable aux processus de dépistage et de validation. Les retards d'apprentissage s'accumulent pour ces élèves, et il en résulte qu'ils prennent encore plus de retard par rapport aux autres élèves et que leur capacité à tenir le rythme et à continuer d'apprendre est compromise.
5. **Le financement axé sur la catégorie pour les élèves ayant des besoins particuliers doit être maintenu** – Si le financement pour ces élèves n'était plus attribué en fonction de la catégorie, il deviendrait plus difficile de s'assurer que les ressources sont attribuées aux élèves en fonction de leurs besoins.
6. **Des recherches et des analyses quant à la raison pour laquelle les garçons abandonnent les études doivent être effectuées** – La proportion de garçons qui abandonnent leurs études est substantiellement plus élevée que la proportion des filles qui le font. Bien que du travail ait été accompli dans ce domaine, il est important de se pencher sur toutes les raisons possibles de cet écart. Les raisons varieront probablement en fonction d'une vaste gamme de facteurs tels que les différences entre les régions urbaines et rurales, les possibilités d'emploi pour les jeunes et le statut socio-économique. Toutes les raisons qui en ressortent pourraient fournir une orientation aux responsables de l'élaboration des politiques.

Un accompagnement tout au long du parcours scolaire

Fournir un accompagnement aux élèves concernant leur parcours scolaire peut avoir une influence positive sur leur motivation et sur la poursuite de leurs études. Cette attention à l'accompagnement requerra des ressources sur place pour les élèves et une gamme plus vaste de programmes offerts afin de rendre les études plus significatives pour tous les élèves. L'accompagnement doit également accorder la priorité aux besoins et intérêts des élèves, et non aux besoins des entreprises ou des secteurs économiques. Plus précisément à la consultation du MEES, voici la réponse de l'APEQ :

1. **Les individus doivent avoir la possibilité et la motivation de poursuivre leur apprentissage, tant avant qu'après l'âge de 18 ans, grâce à l'offre de programmes accrus** – Il est souhaitable que les élèves continuent leur apprentissage formel jusqu'à l'âge de 18 ans et par la suite. Cependant, il n'est pas certain que l'école obligatoire jusqu'à l'âge de 18 ans, en soi, améliore les résultats d'apprentissage. Il doit plutôt y avoir un plus grand nombre de parcours et d'options alternatives et de formation professionnelle accompagnés de ressources, pour soutenir et guider les élèves afin de les inciter et de les encourager à poursuivre leurs études. Ces mesures sont requises même pour les élèves de moins de 16 ans. Par exemple, le système

d'écoles alternatives qui existe dans certaines commissions scolaires du secteur anglophone semble avoir fait la promotion de la persévérance auprès de nombreux élèves au fil des ans.

2. **Les élèves doivent pouvoir faire assez facilement la transition d'un parcours d'apprentissage à un autre sans subir les pressions inutiles de décider précipitamment d'un choix de carrière** – Le but réel du système d'éducation est, comme nous l'avons indiqué plus tôt, de promouvoir une éducation libérale pour toute la population. La capacité de passer d'un parcours d'apprentissage à un autre soutiendrait ce but en offrant aux élèves les plus grandes possibilités de continuer leur apprentissage et de mieux se développer en tant que citoyennes et citoyens démocrates. Trop d'importance est accordée à l'éducation en tant qu'outil pour entrer sur le marché du travail le plus rapidement possible. L'éducation devrait permettre aux élèves d'apprendre et de découvrir de nouvelles idées sans contraintes de temps indues; cette souplesse permettrait à plus de personnes de déterminer comment elles peuvent le mieux contribuer à leur propre épanouissement et à celui de la société.
3. **Il faudra ajouter des ressources pour fournir une orientation aux élèves durant leurs années d'études** – Afin d'aider les élèves à naviguer de manière efficace entre les programmes et options qui sont offerts, plus de ressources, comme des conseillères et conseillers en orientation qualifiés, devront être ajoutées. On ne saurait exiger encore davantage des enseignantes et enseignants dans les écoles, puisque ce service ne relève pas de leur domaine d'expertise.
4. **La transition de l'information d'un niveau à un autre concernant les élèves doit être assurée** – Lorsque les élèves font la transition d'un niveau à un autre, notamment du primaire au secondaire, l'information sur l'élève est rarement reçue ou est incomplète. Cette information porte parfois sur des questions concernant les élèves ayant des besoins particuliers, ou il peut s'agir d'information sur le milieu ou la réalité d'un élève. Cette information est indispensable à l'école ou au programme qui reçoit maintenant cet élève afin de l'aider le mieux possible. Lorsque cette information manque, cela limite la capacité de la nouvelle école d'aider l'élève.
5. **Il ne faut pas créer d'équipes multidisciplinaires** – Cette notion n'est tout simplement pas pratique. Le personnel enseignant siège à un nombre croissant de comités qui empiètent sur leur temps, et les attentes se font toujours plus nombreuses. Les exigences imposées aux enseignantes et enseignants et sur leur temps se sont multipliées au cours des dernières années. Leur temps est déjà exploité au maximum et cela ne ferait qu'alourdir leur fardeau. Ce problème est particulièrement grave dans les petites écoles où le bassin de personnes pour effectuer tout le travail de l'école est déjà limité. Un tel comité ne ferait qu'ajouter à ce fardeau.

La qualité de l'enseignement et les pratiques pédagogiques

La consultation sur la réussite éducative nous donne l'impression que certains peuvent penser que les enseignantes et enseignants ne sont pas bien préparés ni aptes à exécuter leur travail de manière professionnelle. L'APEQ rejette catégoriquement ces notions. Les enseignantes et enseignants sont bien préparés à assumer leurs responsabilités professionnelles. Cependant, aucune préparation ni aucun perfectionnement ne peut aborder les vrais problèmes qui exercent une influence sur l'enseignement et l'apprentissage. Par conséquent, si le MEES souhaite réellement soutenir l'enseignement, il doit se

pencher sur les questions qui entourent l'enseignement. Spécifiquement, le MEES doit reconnaître les situations suivantes :

1. **Plus d'enseignantes et d'enseignants-ressources sont requis pour travailler auprès d'élèves ayant des besoins particuliers** – Les programmes de formation du personnel enseignant devraient préparer tous les stagiaires à des classes diversifiées et aux différents types d'élèves ayant des besoins particuliers, mais cela ne compense pas les difficultés qui sont présentes dans les classes actuelles. Comme nous l'avons déjà démontré, le degré d'intégration et d'inclusion signifie que le niveau de diversité dans une salle de classe est tout simplement trop élevé. Les titulaires doivent faire face à un trop grand nombre de besoins divergents dans la même salle de classe; cette situation a tellement complexifié l'enseignement qu'aucune formation ni aucun perfectionnement ne peut aider à surmonter les problèmes qui existent. Plus d'enseignantes et d'enseignants-ressources sont requis pour faire en sorte que les élèves ayant des besoins particuliers reçoivent l'aide adéquate, ce qui aiderait également tous les élèves, qu'ils aient ou non des besoins particuliers.
2. **Les données doivent être utilisées soigneusement pour guider la pratique et non pour la déterminer** – Les données peuvent s'avérer utiles, mais elles peuvent également être trompeuses, analysées médiocrement ou utilisées à mauvais escient. À l'heure actuelle, la collecte de données excède toutes les limites raisonnables; elle est dictée par l'approche de la gestion axée sur les résultats, qui se reflète actuellement dans les conventions de partenariat (CP) et les conventions de gestion et de réussite éducative (CGRE) centrées sur des cibles. Cette approche entraîne une insistance sur les tests, du temps d'enseignement perdu et la concurrence entre les écoles. Tous ces éléments nuisent à la capacité du système de fournir une formation générale pour toute la population. Les données recueillies ne sont pas toujours nécessaires et ne sont pas toujours analysées par des personnes qui en comprennent le sens et les limites. Par conséquent, l'insistance sur les données doit être abandonnée ainsi que l'approche de la gestion axée sur les résultats qui en est à l'origine.
3. **La recherche concernant l'enseignement et l'apprentissage devrait servir à stimuler le débat professionnel et la réflexion chez les praticiennes et praticiens, et non à dicter une approche particulière** – L'enseignement n'est pas une formule. Pourtant, ce qui motive en grande partie la recherche sur l'éducation et l'adoption des « pratiques exemplaires » soi-disant fondées sur la recherche vise souvent à réduire l'enseignement à une formule. Toute recherche est limitée par le contexte dans lequel elle est effectuée et il est particulièrement difficile dans le domaine de l'éducation de tenir compte de toutes les variables possibles d'une situation donnée. Cette condition limite la capacité d'appliquer tels quels les résultats de la recherche aux élèves, soit en groupe soit individuellement. La recherche devrait donc inspirer et non imposer.
4. **Les décisions de politique requièrent de la recherche offrant une variété d'analyses** – Le point soulevé plus haut est répété ici : la recherche en éducation est complexe en raison des nombreuses variables difficiles à isoler. Les décisions de politique devraient donc être prises en fonction d'analyses plus vastes de certaines questions, comme la recherche sur la raison pour laquelle les garçons abandonnent leurs études, ce que nous avons déjà recommandé.

5. **Le rôle principal de la direction des écoles doit être de fournir un soutien pédagogique au personnel enseignant et aux élèves** – Depuis les dernières années, la direction des écoles a tendance à assumer un rôle de gestionnaire de brassage de papier qui passe son temps à compter les dollars et à remplir des formulaires et qui doit fréquemment s’absenter de son école pour vaquer aux responsabilités de gestion; elle s’est distancée progressivement des réalités de la salle de classe et est maintenant perçue principalement comme un rôle de gestionnaire plutôt que d’éducateur, tant par les commissions scolaires que, souvent, par elle-même. Cette tendance doit prendre fin; une école dotée d’une direction qui peut se concentrer sur la façon d’aider le personnel enseignant et les élèves est une école qui accorde la priorité à l’apprentissage, ce qui serait avantageux pour tous les élèves.

La consultation traite également de la reconnaissance du rôle et du professionnalisme des enseignantes et enseignants, mais elle ne recommande rien pour manifester cette reconnaissance. Afin de vraiment reconnaître le professionnalisme du personnel enseignant, l’APEQ recommande les mesures suivantes :

1. **L’autonomie professionnelle des enseignantes et enseignants doit être reconnue de la façon suivante :**
 - a. **Donner aux enseignantes et enseignants plus de souplesse et de créativité en ce qui concerne le programme d’études**
 - b. **Respecter leur choix relatif à la pédagogie et à l’évaluation**
 - c. **Ne pas imposer de méthodes, d’approches ou de formation qui ne correspondent pas à leurs besoins**
 - d. **Alléger leur tâche afin d’améliorer la collaboration**
 - e. **Leur permettre un meilleur contrôle de la tâche et de l’organisation de leur travail, notamment pendant les journées pédagogiques**
 - f. **Tenir compte de leur opinion avant de prendre une décision qui pourrait exercer une influence sur l’acte d’enseigner**
 - g. **Leur donner plus de temps pour participer aux décisions sur la vie scolaire**
 - h. **Les faire participer plus pleinement aux décisions de politique, tant à l’échelle de l’école que de la commission scolaire**

L’autonomie professionnelle des enseignantes et enseignants a connu des contraintes accrues au cours des dernières années à la suite des mesures prises par les commissions scolaires en réponse aux politiques et directives ministérielles. Les commissions scolaires ont imposé une quantité considérable de séances de formation pendant les journées pédagogiques, généralement sans demander au personnel enseignant si la formation était utile ou pertinente. Elles ont aussi imposé de nombreuses pratiques qui ont influé directement sur la capacité d’une enseignante ou d’un enseignant de gérer sa salle de classe, notamment en exigeant de nombreux tests et évaluations qui nécessitent beaucoup de temps. En même temps, elles ont dérobé le temps des enseignantes et enseignants, particulièrement pendant les journées pédagogiques mentionnées plus haut. Ils ont donc moins de temps pour discuter et collaborer, se perfectionner et élaborer des plans ensemble.

De plus, des attentes tellement plus nombreuses sont entretenues quant au personnel enseignant, notamment de nature administrative comme des comités supplémentaires ou une plus grande quantité de rapports à remplir, qu'il ne reste plus assez de temps pour qu'il puisse se pencher adéquatement sur les sujets qui touchent sa classe ou la vie scolaire. Les enseignantes et enseignants doivent être libérés de ces entraves afin d'avoir le temps de participer adéquatement à des consultations et discussions importantes.

2. **La notion d'un ordre professionnel ou d'une structure semblable devrait être abandonnée** – Un ordre des enseignantes et enseignants n'est pas nécessaire puisque toutes les fonctions protectrices sont déjà légiférées; le ministre a le pouvoir de retirer les certificats d'enseignement et le protecteur des élèves existe déjà. De plus, dans le passé, les enseignantes et enseignants ont indiqué par une majorité écrasante qu'ils n'en voulaient pas et l'Office des professions avait fait savoir qu'il ne devrait pas être créé³. L'existence d'une telle structure ne confère pas de statut professionnel ni de prestige; c'est une question d'attitude et des valeurs qui sont encouragées au sein d'une société. Un ordre professionnel ne ferait qu'ajouter un niveau de bureaucratie inutile.

Axe d'intervention 2 : Un contexte propice au développement, à l'apprentissage et à la réussite

L'importance de la littératie et de la numératie

La promotion de la littératie et de la numératie à tous les niveaux de l'éducation est sans aucun doute importante, mais il est également important de s'assurer que l'expérience éducative des élèves demeure large. Nous ne devons pas tomber dans le piège de faire la promotion de ces éléments au point de sacrifier d'autres éléments du programme d'études, comme les arts, l'éducation physique et d'autres matières exploratoires; de nombreuses régions ont considérablement restreint leur programme d'études afin de promouvoir l'apprentissage de la langue et des mathématiques aux dépens des autres matières. Cette mesure réduit la portée d'un apprentissage plus général pour les élèves. La littératie et la numératie doivent être importantes sur toute la durée du programme d'études et également dans les divers secteurs (le secteur des jeunes, l'éducation aux adultes, la formation professionnelle).

L'APEQ propose les recommandations particulières suivantes concernant la littératie et la numératie :

1. **La réalité du secteur anglophone requiert une quantité disproportionnellement plus importante de ressources pour le soutien des élèves dans les deux langues** – L'existence de longue date et l'expansion des programmes d'immersion française ont fait que les écoles

³ L'Office des professions du Québec, *Avis de l'Office des professions du Québec sur l'opportunité de constituer un ordre professionnel des enseignantes et des enseignants* : Gouvernement du Québec, 2002, pp. 65-66.

anglophones valorisent tant la langue anglaise que française depuis de nombreuses années. Le système anglophone fait la promotion de la littératie bilingue depuis de nombreuses décennies. Cette promotion a généralement réussi à produire des élèves bilingues, mais à un coût plus élevé que pour un système qui ne se concentre que sur une langue. Par exemple, une vaste gamme de livres dans les deux langues doit être fournie aux élèves. Cette différence dans les besoins et les coûts doit être prise en compte.

2. **Des livres diversifiés doivent être offerts afin de tenir compte des différences entre les élèves** – Pour faire la promotion de la littératie, il faut encourager l'intérêt dans la lecture auprès des élèves moins intéressés qui sont souvent ceux pour qui elle présente le plus de difficultés. Pour tenter d'atteindre tous les élèves, des livres qui tiennent compte de l'âge, des intérêts et des aptitudes existantes des élèves doivent être accessibles pour les encourager à lire.
3. **L'éducation aux adultes requiert un nombre maximum d'élèves par groupe et des ressources humaines pour le soutien des élèves ayant des besoins particuliers** – La réalité de l'éducation aux adultes est qu'un nombre toujours croissant d'élèves s'inscrit dans un programme parce que ces jeunes élèves n'ont pas réussi dans le secteur des jeunes et que, fréquemment, ils ont des difficultés d'apprentissage. Ils font donc la transition du système des jeunes, où le nombre d'élèves par groupe est contrôlé et où ils ont la possibilité d'obtenir des services pour leurs besoins particuliers, au secteur des adultes où aucun de ces paramètres n'existe, alors que leurs difficultés persistent. Ils requièrent toujours d'être dans des groupes où le nombre d'élèves est limité de sorte que l'enseignante ou l'enseignant puisse répondre à leurs besoins. Des ressources plus nombreuses s'imposent également, entre autres pour la création d'enseignantes et d'enseignants-ressources pour l'éducation aux adultes afin d'aider ces élèves.
4. **Le financement doit être augmenté pour les écoles et les programmes alternatifs dans le secteur des jeunes** – Dans de nombreux cas, l'éducation aux adultes est traitée, de fait, comme une école alternative pour les élèves de 16 ans. Ce n'est pas réellement le but de l'éducation aux adultes. En réalité, il aurait été possible de mieux stimuler l'intérêt pour l'école et l'apprentissage d'un bon nombre d'élèves en plus bas âge si d'autres programmes ou structures scolaires avaient été offerts. L'éducation aux adultes pourrait arriver trop tard pour eux, ou causer une perte de temps d'apprentissage pendant qu'ils attendent d'être admissibles à l'éducation aux adultes.

L'univers des compétences du XXI^e siècle et la place grandissante du numérique

Il est facile d'exagérer l'importance et l'utilité des nouvelles technologies dans la salle de classe et dans les écoles. Bien qu'il soit clair que la nouvelle technologie est constamment offerte, il ne manque pas non plus d'individus qui voient l'occasion de faire la promotion de chaque nouvelle technologie, souvent à leur propre avantage, et insistent sur sa nature incontournable pour le nouvel apprentissage de l'avenir. Puis, quelques années plus tard, après qu'un montant faramineux et de nombreuses heures ont été consacrés à l'acquisition et à l'utilisation de cette technologie, soit elle devient désuète, soit elle s'avère beaucoup moins utile ou importante qu'elle l'avait semblé à l'origine.

Manifestement, l'utilisation de la nouvelle technologie dans les salles de classe continuera d'être une réalité. Cependant, puisque le crayon classique et la feuille de papier constituent également une technologie pouvant être efficace pour l'apprentissage, trois éléments essentiels doivent guider la philosophie concernant l'utilisation de la technologie dans la salle de classe et dans les écoles.

Premièrement, il faut stipuler et comprendre clairement que l'interaction humaine de la relation entre l'enseignante ou l'enseignant et l'élève est le noyau du processus éducatif; la technologie ne peut la remplacer. Comme nous l'avons déjà déclaré, le cœur de l'expérience scolaire est l'ensemble des aspects de la socialisation qui ont lieu. La technologie ne peut remplacer ni ces rapports ni cette expérience. En réalité, une dépendance exagérée vis-à-vis de la technologie peut éloigner les personnes plutôt que de tisser des liens.

Deuxièmement, les nouvelles technologies peuvent être des instruments utiles, mais elles ne peuvent être la finalité; l'attention exagérée que nous accordons aux technologies et à leur utilisation compromet l'objectif global de l'éducation. En essayant de justifier l'utilisation de la technologie, l'emballage de l'enseignement et de l'apprentissage peut être attrayant, mais le paquet est pratiquement vide. Il y a beaucoup de lumières éblouissantes et de bruits, mais l'apprentissage est insignifiant.

Troisièmement, dans le sens des deux notions d'orientation précédentes, une réflexion critique sur l'utilisation adéquate et efficace de la technologie en éducation s'impose. La désuétude peut survenir trop facilement après que de fortes sommes d'argent ont été investies. Les idées populaires sur le moment deviennent chose du passé facilement. Afin d'éviter ces problèmes, nous devons faire une analyse cohérente et impartiale de l'influence réelle de la technologie sur l'apprentissage avant d'essayer de l'utiliser.

Outre le point de vue que nous avons soulevé ci-haut, il y a des préoccupations pratiques quotidiennes qui doivent être abordées en ce qui concerne l'utilisation de la technologie dans les écoles :

1. **Les enseignantes et enseignants doivent pouvoir déterminer si une technologie sera utilisée ou non** – Seuls les enseignantes et enseignants savent ce qui leur sera utile dans leur salle de classe et facilitera leur enseignement. Les nouvelles technologies ne devraient pas leur être une source de stress ni prendre du temps, ce qui nuirait à l'enseignement. Elles ne devraient pas non plus être imposées. Si ce précepte n'est pas observé, il s'ensuivrait une technologie qui n'est pas utilisée ou comprise comme il se doit et qui compromettrait l'effet de l'interaction entre l'enseignante ou l'enseignant et les élèves.
2. **Il faut un financement accru pour permettre aux commissions scolaires de fournir le soutien technique et professionnel adéquat pour l'utilisation de la technologie dans la salle de classe et pour le maintien de cette technologie** – Lorsque de nouvelles technologies sont adoptées, elles doivent être maintenues et le personnel enseignant aura besoin d'aide pour comprendre leur utilisation. Les ressources doivent être mises en place et disponibles en temps opportun, sinon, la technologie ne sera pas utilisée à son plein potentiel.

3. **Un soutien adéquat doit être offert en raison des divers problèmes techniques associés à l'utilisation de la technologie** – Trop souvent, une chose aussi simple en apparence qu'un routeur sans fil qui ne fonctionne pas peut compromettre l'utilisation adéquate de la technologie. S'il faut attendre de nombreux jours avant que la panne soit réparée, il en résulte une perte de temps. Il doit y avoir suffisamment de soutien pour s'occuper de tels problèmes, et ceux-ci ne devraient pas être la responsabilité des enseignantes et enseignants.

Une dernière note : il nous semble que le codage est un sujet beaucoup trop spécifique pour l'inclure dans un programme scolaire général en tant que contenu obligatoire. Il n'est pas certain que ce soit un besoin général pour toute la population. Il pourrait toutefois être offert comme cours en option ou exploratoire, conformément à nos recommandations précédentes sur les divers programmes offerts aux élèves.

Une préparation adéquate à la transition au marché du travail ou aux études supérieures

Comme nous l'avons déjà déclaré, le rôle premier de l'éducation est de fournir l'apprentissage le plus large possible à tous les élèves. Il est important de s'assurer que le but de l'éducation demeure la réponse aux besoins d'apprentissage des élèves. L'intérêt éducatif de l'élève et l'intérêt commercial d'une entreprise peuvent se chevaucher, comme c'est le cas pour la formation professionnelle, mais l'intérêt éducatif de l'élève doit avoir priorité. Par conséquent, l'APEQ recommande les mesures suivantes :

1. **Le mandat de la formation professionnelle doit être de fournir l'éducation générale dans le cadre de la formation professionnelle** – Nous avons deux préoccupations en particulier. Premièrement, des pressions croissantes sont exercées sur le secteur de la formation professionnelle pour qu'il génère des revenus pouvant être utilisés dans le secteur des jeunes. Les compressions de financement des dernières années ont aggravé cette situation. Cela signifie que les centres doivent admettre des élèves et leur offrir des services de formation en composant avec ces pressions, lesquelles détournent leur concentration de la prestation de la formation. Deuxièmement, des pressions sont exercées sur certains programmes pour qu'ils adaptent leur contenu aux besoins d'une entreprise ou d'un employeur précis. Cela entraînerait une formation qui est trop spécialisée. La formation professionnelle devrait demeurer générale de sorte que les élèves en aient une bonne compréhension globale. Sinon, leurs compétences seront trop restreintes et ils auront de la difficulté avec la mobilité professionnelle. En conséquence, l'apprentissage des programmes doit demeurer général.
2. **La formation professionnelle requiert une campagne promotionnelle et une plus grande souplesse en ce qui concerne d'autres parcours d'apprentissage** – L'un des défis de la

formation professionnelle, probablement plus spécialement au sein de la communauté anglophone, est de créer une image positive des programmes. L'accent est mis sur les études supérieures et les élèves sont appelés à poursuivre des études collégiales et universitaires et à terminer leurs études supérieures, alors que la formation professionnelle est souvent perçue comme un choix médiocre ou de dernier ressort. Du matériel de sensibilisation en anglais sur la pertinence de ces programmes et la satisfaction qu'en tirent les élèves doit être élaboré et distribué. Un autre défi de la formation professionnelle est la façon d'offrir des parcours menant à d'autres filières, notamment dans les cégeps ou les universités, pour les élèves qui terminent leur programme de formation professionnelle ou pour ceux qui achèvent une partie des études de formation professionnelle et souhaitent ensuite poursuivre leurs études ailleurs. Ces parcours et transitions doivent être mis à la disposition des élèves. Enfin, il faut un plus grand nombre de mécanismes d'attestation qui reconnaissent l'apprentissage antérieur.

3. **L'enseignement des programmes de formation professionnelle doit être effectué par des enseignantes et enseignants et non par des mentors** – Si le mentorat peut avoir son utilité dans l'intégration d'une personne à un nouveau milieu de travail, la formation professionnelle elle-même doit demeurer du ressort des enseignantes et enseignants au sein des commissions scolaires afin d'assurer que tous les élèves reçoivent le même niveau d'instruction, plutôt qu'une formation qui varierait grandement d'un milieu de travail à un autre. En réponse à la question posée dans la consultation, si les entreprises souhaitent fournir des garanties d'emploi aux diplômées et diplômés, elles sont certes libres de le faire, mais elles ne devraient pas pour autant participer davantage à la formation professionnelle.
4. **Un mécanisme de consultation doit être mis en place pour consulter les enseignantes et enseignants de la formation professionnelle sur les programmes dans leur domaine** – Les enseignantes et enseignants des domaines spécialisés doivent être consultés de façon claire, cohérente et sérieuse à propos des programmes qu'ils donnent afin que leur expertise soit prise en compte dans tout changement ou ajout aux programmes.
5. **Le gouvernement doit rechercher des métiers ou compétences qui seront requis à l'avenir et élaborer des programmes en temps opportun** – Lorsque de nouveaux métiers apparaissent, de nouveaux programmes doivent être élaborés assez rapidement pour que les élèves ne ratent pas les débouchés offerts dans un champ qui les intéresse parce que le programme n'existe pas.
6. **Les ressources pour les élèves en formation professionnelle ayant des besoins particuliers doivent être facilement disponibles** – Bon nombre d'élèves en formation professionnelle ont des difficultés d'apprentissage ou des besoins particuliers. Ils ont besoin de soutien pour s'assurer la meilleure expérience d'apprentissage possible.
7. **Plus de matières et d'options exploratoires sont requises à l'école secondaire pour introduire les élèves aux différents parcours avant qu'ils commencent la formation professionnelle** – Au fil des ans, le nombre de cours en option et exploratoires offert dans les écoles secondaires pour introduire les élèves à différents domaines d'apprentissage diminue. Les locaux pour le travail du bois, le travail sur métal et la réparation des voitures, par exemple, ont tendance à disparaître. Cependant, avant que les élèves soient envoyés en

formation professionnelle, ils devraient au moins avoir la chance d'aborder la nature des différents domaines. Donc, plus et non moins d'options devraient leur être offertes à titre exploratoire.

8. **L'inclusion particulière de l'approche entrepreneuriale dans les programmes d'études ne correspond pas à une éducation libérale** – L'approche entrepreneuriale est un trait de personnalité, et non un élément du programme d'études. Assurer le développement de gens d'affaires ne constitue pas l'objectif d'une formation générale. Les personnes qui ont l'esprit d'entreprise sont celles qui ont reçu une éducation diversifiée (et sont donc en mesure de déceler où il existe un besoin ou un désir), et non celles qui n'ont pas fait d'études ou ont reçu une éducation trop restreinte. Ce n'est pas une matière qui s'enseigne. Si la mention de l'approche entrepreneuriale signifie réellement l'élaboration de certains cours d'introduction en affaires, ceux-ci pourraient être offerts sous la forme de cours en option ou exploratoires.
9. **L'élaboration d'un cours d'économie en option serait utile pour un programme d'éducation libérale, mais un cours obligatoire en éducation financière n'est pas réalisable** – Un programme d'économie en option qui donne aux élèves une vaste perspective du fonctionnement de l'économie mondiale serait un atout. Un cours obligatoire en finances personnelles serait cependant trop restreint. Il est presque impossible d'insérer un cours obligatoire dans le programme du secteur anglophone; les écoles consacrent généralement plus de temps au français que les 100 heures annuelles recommandées au niveau secondaire et par conséquent il y a déjà à peine de la place pour d'autres cours en raison du manque de temps.

Une école inclusive, forte de sa diversité

Les éléments de cette section de la consultation se rapportent principalement aux problèmes d'intégration des personnes qui viennent d'arriver au Québec dans les écoles francophones. Puisque la Charte de la langue française ne permet pas normalement aux immigrantes et aux immigrants de fréquenter l'école anglophone, les questions de la consultation ne les touchent pas particulièrement. Si la possibilité d'accueillir des élèves étrangers était élargie aux écoles anglophones, ceux-ci seraient les bienvenus. L'APEQ estime qu'il est important de faire la promotion de la diversité dans toutes nos écoles et de soutenir l'intégration des nouveaux élèves.

Stimuler l'apprentissage : nourrir nos élèves

L'axe d'intervention 2 de la consultation est intitulé « Un contexte propice au développement, à l'apprentissage et à la réussite ». De notre point de vue, une mesure qui ferait la promotion de ce

contexte propice serait d'assurer que tous les élèves sont bien nourris pour qu'ils puissent apprendre, ce qui leur donnerait de meilleures chances d'épanouissement et de réussite. En bref, les élèves bien nourris sont ceux qui sont le mieux en mesure de se concentrer sur leur apprentissage et ont le plus d'énergie. L'APEQ recommande que le gouvernement finance entièrement un programme de déjeuner et de dîner pour tous les élèves des écoles publiques. Tous les élèves devraient recevoir leurs repas sans frais afin qu'aucune stigmatisation ne soit associée à ceux qui doivent actuellement demander des bons. Tous les élèves seront ainsi bien nourris et prêts à apprendre.

Axe d'intervention 3 : Des acteurs et des partenaires mobilisés autour de la réussite

L'engagement parental

L'engagement parental envers les études de l'enfant est un élément important de son apprentissage. Lorsque les parents valorisent l'apprentissage et l'école et transmettent ces valeurs à leurs enfants, ceux-ci seront plus susceptibles de vivre une expérience positive dans le système d'éducation. À ce titre, la promotion et la stimulation de l'engagement des parents peuvent avoir une influence positive sur les résultats scolaires des élèves.

L'engagement parental est élevé dans le réseau scolaire anglophone. Il s'est parfois manifesté par l'intermédiaire de structures officielles comme le conseil d'établissement ou l'organisation de la participation des parents, mais aussi par le biais de réseaux informels et de contributions à l'école. L'école est souvent perçue non seulement comme une école, mais comme un établissement qui appartient à une communauté, ce qui favorise un sentiment d'appartenance.

Cela dit, il reste clair que le rôle premier des parents est de soutenir leur enfant dans son apprentissage par l'exemple et par le renforcement positif, tout en respectant clairement le rôle et l'expertise du personnel enseignant ainsi que d'autres membres du personnel de l'école. La promotion de l'engagement parental doit indiquer clairement qu'il y a des limites à respecter; malheureusement, bien que la plupart des parents engagés comprennent bien leur rôle, une partie d'entre eux tente de s'ingérer dans le fonctionnement normal de l'école ou de la classe.

L'appui des partenaires du milieu

L'appui complémentaire des partenaires du milieu est le bienvenu. Les écoles sont souvent des établissements locaux ou régionaux qui servent de points de convergence pour les partenaires et

associations liés à la communauté, et qui contribuent à l'unifier. Cependant, le soutien offert par les partenaires ne devrait jamais se substituer aux rôles et aux responsabilités qui relèvent de l'éducation publique ni servir de prétexte pour réduire le financement.

Conclusion

Lorsque la consultation sur la réussite éducative a été lancée, il a été stipulé que cette consultation avait pour but d'améliorer notre système et d'accorder la priorité à l'éducation. Nous sommes certainement d'accord pour dire qu'il faut faire de l'éducation une priorité.

Cependant, si l'éducation est une véritable priorité, elle doit être de haute qualité et égale pour tous les élèves. Elle doit être publique et partagée par toute la population québécoise et offrir l'égalité des chances dans l'apprentissage.

Si l'éducation est une véritable priorité, ces valeurs seront appuyées par les fonds publics nécessaires à l'éducation publique. Les compressions imposées par les gouvernements successifs au cours des dernières années doivent non seulement cesser, mais les fonds doivent être rétablis et augmentés.

Si l'éducation est une véritable priorité, le gouvernement prendra les mesures nécessaires à la promotion d'une éducation de la même qualité pour tous les élèves et rompra le cycle de la concurrence entre les écoles. Ce cycle est favorisé par la subvention des écoles privées et par la permissivité quant à la création d'écoles sélectives. Cette concurrence nuit à l'égalité des chances; par conséquent, le cycle doit être rompu. Il faut éliminer les subventions et permettre aux écoles de refléter la diversité de leur milieu.

Si l'éducation est une véritable priorité, le recours à des cibles obligatoires sera éliminé et l'accent sera mis sur une éducation libérale qui permet aux élèves d'être le plus ouverts possible sur le monde. L'éducation valorisera également les efforts que déploient les enseignantes et les enseignants pour cette interaction humaine qu'est l'éducation et respectera réellement leur professionnalisme plutôt que de leur imposer des méthodes, des idées et des structures.

Nous avons soulevé ces points et proposé de nombreuses recommandations particulières dans ce mémoire. Si nous voulons faire un pas de plus vers l'avant pour notre système d'éducation, nous devons incorporer ces valeurs et ces mesures.